# Le djihadiste Ben Abbes qui a reçu 15000 euros de trop a droit au RSA

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2016

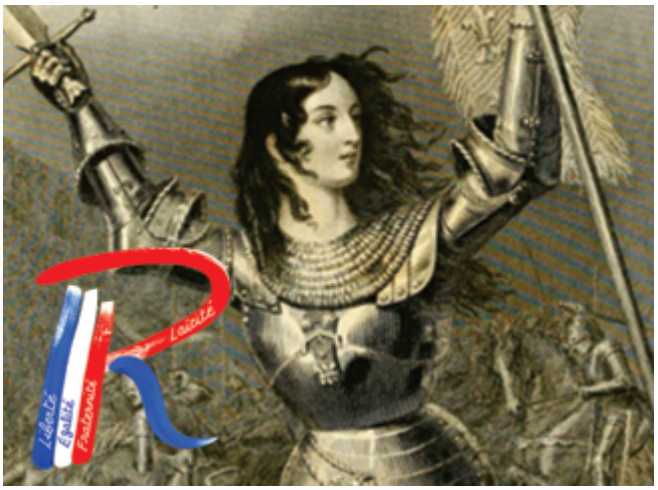

Nous avions déjà parlé du quidam ici : http://resistancerepublicaine.com/2016/08/18/soupconne-davoir-voulu-commettre-un-attentat-contre-le-bataclan-un-islamiste-indemnise-par-letat/
Entre-temps nous apprenions qu'il allait être nourri grassement aux frais de la collectivité en recevant le RSA :

**Le djihadiste Ben Abbes a obtenu le RSA**

Farouk Ben Abbes, assigné à résidence, va bénéficier à nouveau des minima sociaux, rappore Le Parisien.
L'islamiste radical Farouk Ben Abbes perçoit le RSA (revenu de solidarité active) depuis le 1 er juillet dernier. Déjà bénéficiaire du RSA avant son assignation à résidence, il bénéficie à nouveau du dispositif depuis cet été, après une interruption entre mars et mai due à son incarcération pour manquement à ses obligations d'assigné à résidence.

Ce Belge de 31 ans, qui vit dans le quartier de la Reynerie à Toulouse (Haute-Garonne), a bouclé fin juillet son dossier de demande de RSA auprès de la Caisse d'allocations familiales de Haute-Garonne. Constatant la régularité de sa demande, le conseil départemental lui a signifié mi-septembre l'octroi du RSA, avec effet rétroactif au 1 er juillet.
« Il remplissait toutes les conditions, notamment celle d'être ressortissant de l'Union européenne. Sa dangerosité supposée ne fait pas partie des critères prévus

par les textes », constate une source proche du dossier. Figure de l'islamisme radical, le nom de Farouk Ben Abbes est cité une première fois à propos de l'attentat du Caire (Egypte) en 2009 qui a coûté la vie à une lycéenne française, Cécile Vannier.

Elle tombait bien, cette information, à l'heure où l'on découvre qu'une famille entière vit dans un camion depuis des mois…
Elle tombait bien, cette information, à l'heure où l'on découvre qu'un homme de 82 ans a passé la nuit en garde à vue pour avoir tiré en l'air pour faire fuir les voleurs.
Ils ne savent plus quoi inventer pour modifier des lois qui nous pénalisent, mais prévoir qu'un terroriste ne saurait être payé à ne rien faire, ça non ils ne savent pas. Et en plus il est étranger… mais puisque ressortissant de l'UE il a droit à tout, comme les Français. Elle est pas belle, la vie de djihadiste ?
Il aura fallu qu'un député s'émeuve et interpelle le Ministre de la justice pour qu'il y ait un démenti…
Mais rien ne prouve que les actes suivront. Quand on voit le nombre d'expulsés sur le papier et le nombre effectif qui quitte la France, le rapport est de 10% on n'est pas au bout…

Vendredi, le député socialiste de Haute-Garonne Gérard Bapt s'était ému dans nos colonnes du fait que l'islamiste radical Farouk Ben Abbes, fiché S et assigné à résidence à Toulouse, touche le RSA et avait déclaré qu'il allait interpeller le gouvernement sur ce qu'il considérait comme « un dysfonctionnement de notre État de droit ».

La réponse du gouvernement n'a pas tardé puisque le ministre de la justice s'est exprimé sur ce sujet, dimanche, lors de l'émission Le Grand Rendez-Vous sur Europe 1 et i Télé, assurant que Farouk Ben Abbes, ne toucherait bientôt plus cette allocation.

« Cet homme est mis en examen pour association de malfaiteurs à but terroriste. Cette procédure va aller jusqu'au bout. De deux choses l'une: il est condamné, il sera mis en prison et ne touchera pas le RSA. Ou il n'est pas condamné, il sera expulsé et ne touchera plus le RSA », a expliqué Jean-Jacques Urvoas.

Le belgo-tunisien de 31 ans est notamment soupçonné d'avoir participé à l'attentat du Caire -un dossier dans lequel il a bénéficié d'un non-lieu-, qui avait coûté la vie à une jeune lycéenne française en 2009. Assigné à résidence à Toulouse depuis les attentats de Paris en novembre 2015, il vit à La Reynerie avec son épouse et bénéficie donc du RSA, qui lui est versé par le Conseil départemental de Haute-Garonne.

En août dernier, on avait également appris que l'État avait versé par erreur 15 000 euros à l'islamiste radical. Alors qu'il aurait dû recevoir 6 000 euros de d'indemnités suite à une détention provisoire injustifiée en 2010 et 2011, le ministère de la justice s'est trompé et lui en a versé 15 000 de plus. Selon une source judiciaire, « le bénéficiaire n'a pas signalé ce dysfonctionnement à l'administration » mais devrait se voir réclamer prochainement ce trop-perçu.

«Le ministère de la Justice a fait une erreur il y a quelques mois dans ce domaine et j'ai engagé une procédure pour recouvrer les sommes qui lui ont été indûment versées», a tenu à préciser le ministre de la Justice.

http://www.ladepeche.fr/article/2016/10/10/2436354-ministre-justice-assure-islamiste-farouk-ben-abbes-touchera-plus-rsa.html